La Défense, le 24 octobre 2017

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale (CHSCT-AC) du 20 octobre 2017

Le CHSCT d'administration centrale s'est réuni vendredi 20 octobre 2017 à 14h30.

Sur les questions logistiques et tenant aux conditions de travail des agents, les réponses suivantes ont été données.

1. Dysfonctionnements dans les bâtiments Arche Sud et tour Sequoia

1.1 Arche Sud

L'administration invoque un temps de rodage d'une année.

- Qualité de l'air : Des préconisations concernant notamment l'Arche ont été émises par les représentants du personnel.

. Effectuer des analyses d'air aux étages inférieurs au niveau 3 en particulier pour ce qui concerne la ventilation et la température et effectuer les éventuelles corrections appropriées.

. Faire une enquête sérieuse sur les troubles affectant la santé de plusieurs agents de la DAEI depuis leur emménagement au 28e étage et prendre les mesures appropriées

. S'agissant de la ventilation, celle-ci n'étant activée qu'entre 7h et 18 h du lundi au vendredi, les personnels en poste dans l'Arche et les membres du CHSCT doivent être informés des conséquences en termes de santé pour les agents travaillant au-delà de ces horaires ainsi que des éventuelles mesures de prévention et d'organisation liées.

L'UNSA a voté en faveur de ces préconisations, qui ont été adoptées.

Concernant le 28e étage de l'Arche, l'administration indique que l'analyse menée au 28e étage n'a pas donné de résultats inquiétants. Une nouvelle analyse va être faite toutefois.

- Odeurs à certains étages : Les recherches ont montré que le problème est du à la captation par le réseau de ventilation de l'Arche d'odeurs venant de l'engorgement de WC à Auchan. L'origine du problème ne se situe donc pas dans l'Arche.

- Quai de livraison de l'Arche : L'administration estime que les livraisons se font dans des conditions sanitaires suffisantes. Les représentants du personnel considèrent néanmoins qu'il subsiste un problème car le nettoyage à grandes eaux n'est pas possible en l'absence de regard pour l'évacuation des eaux.

- Stores automatiques : sur 1600, il reste une cinquantaine de cas à régler

- Absence de balisage pour les mal/non-voyants depuis les ascenseurs au niveau 3 : l'administration a pris note de ce problème.

1.2 Tour Sequoia

- Ascenseurs : Un marché de rénovation est en préparation. L'UNSA rappelle à nouveau le problème récurrent des annonces sonores pour certains ascenseurs de la Tour Sequoia. (ex : ascenseur M)

- Acoustique : L'UNSA a signalé de nouveau le problème de la mauvaise isolation phonique des bureaux. Il n'y a pas d'avancée à ce stade.

1.3 Restaurants

- Tour Sequoia : La laverie du restaurant est en passe de rouvrir. Le restaurant sera fermé à l'été 2018. A l'occasion de ces travaux, les huisseries seront traitées également.

Les toilettes et douches des vestiaires du restaurant de la tour Sequoia doivent être assainies car la situation actuelle n'est pas du tout satisfaisante. Une réunion de travail avec le prestataire aura lieu sur le sujet. Les responsabilités doivent être bien déterminées pour savoir qui fait quoi.

- Arche Sud : l : La pose des nouveaux sas pour permettre l'accès par le N-1 est attendue pour janvier 2018 (mais elle a déjà été reportée au moins une fois)

2. Santé et sécurité au travail, conditions de travail des agents

- Suivi du temps de travail, heures écrêtées : Un meilleur accès aux données cottage par les BRH de proximité et les OS serait souhaitable. La procédure actuelle d'accès à ces données est lourde (autorisation du SG) et ne permet pas d'extractions en temps réel. L'administration indique que le sujet du temps de travail est inscrit à l'agenda social.

- RPS : La DRH va renforcer la formation des encadrants sur ce point. Le référentiel de formation va être précisé, notamment sur les compétences à acquérir. Par ailleurs, la DRH considère que l'idée d'une charte de déontologie du management proposée par l'UNSA n'est pas inintéressante mais se consacrera dans un premier temps à la formation des encadrants.

- Cellule dossiers :

Les conditions d'installation des agents soulèvent de nombreux problèmes et rejaillissent négativement sur les personnes concernées. L'administration indique travailler à des solutions, en liaison avec un nouvel ergonome.

. Absence de fontaine à eau : une arrivée d’eau va être installée en tisanerie
. Mobilier adapté : SPSSI essaye de régler la question en lien avec les OS et en fonction de ce que demandent les agentes.

. Outil Orion : SPSSI va livrer une nouvelle version.

- Troubles musculo-squelettiques (TMS) : l'administration a veillé à ce que ce problème soit pris en compte lors du renouvellement des mobiliers (d'où par ex. l'existence d'un bras de support pour les écrans et des pieds réglables pour les sièges). Un chantier sur le problème des TMS signalé par l'UNSA sera bien ouvert, l'administration reviendra vers les représentants du personnel à cette fin.

- Agents en attente d’affectation : L’UNSA ayant rappelé le problème de la gestion matérielle de certaine situations, l’administration indique que ces agents doivent bien disposer d’un espace minimal et au moins d’un bureau. Le flux d’agents à gérer est toutefois fluctuant, ce qui peut parfois générer des difficultés matérielles.

- Micro-repos (sieste) pour les agents : le travail de recensement des salles demandé avant l'été n'est pas encore mené mais sera fait selon l’administration. L’UNSA demande un premier retour de l’administration sur ce sujet lors de la prochaine réunion du CHS-CT AC.